

## FDVA Fonctionnement et Projets Innovants 2025

### Check-list : N'ai-je rien oublié ?

*Cocher pour s'assurer de n'avoir rien oublié*

#### CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ETAPES	ACTIONS	POINT DE VIGILANCE
Avant le dépôt	Lisez bien la note d'orientation et ses annexes	<input type="checkbox"/> Regardez et vérifiez les conditions d'éligibilité et les critères pour voir si votre demande a des chances de pouvoir être retenue : <a href="#">liste des aides et conditions</a> (Priorités : Associations de moins de 2 ETP ; non ou peu soutenues par des financements publics, non soutenues au titre du FDVA 2024, actions sur des territoires prioritaires (ZRR, QPV, territoires enclavés))
	Vérifier que votre association est éligible	<input type="checkbox"/> Votre association <b>est déclarée et à jour de ses déclarations</b> (dirigeants et statuts) <input type="checkbox"/> Votre association doit présenter <b>un intérêt général</b> , une utilité sociale, un impact collectif pour recevoir des financements publics et entrer dans le champ de compétences des politiques publiques <input type="checkbox"/> Votre association possède un <b>fonctionnement démocratique</b> , réunit de façon régulière ses instances statutaires (Assemblée générale) et veille au renouvellement de ses dirigeants <input type="checkbox"/> Votre association doit avoir <b>une gestion transparente</b> <input type="checkbox"/> Votre association respecte <b>la liberté de conscience</b> et ne propose pas d'actions à visée communautaire ou sectaire <input type="checkbox"/> Votre association doit s'engager à <b>respecter les 7 principes du contrat d'engagement républicain</b> (cf. ANNEXE 1 ou consulter en cliquant sur le lien <a href="#">décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021</a> )
	Tutoriels Vidéos	<input type="checkbox"/> Si vous n'avez jamais déposé de dossier de subvention sur Compte Asso, <b>visionner les tutoriels vidéos</b> disponible sur le site associations.gouv.fr : <a href="https://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html">https://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html</a>
	Rassemblez vos informations	<input type="checkbox"/> Nom exact de l'association tel que déclaré en préfecture <input type="checkbox"/> N° SIRET (14 chiffres) <input type="checkbox"/> N° SIREN (9 premiers chiffres du SIRET) <input type="checkbox"/> N° RNA (W suivi de 9 chiffres) <input type="checkbox"/> L'intégralité de vos documents <b>en format .pdf</b>
	Vérifiez la concordance de vos informations	<input type="checkbox"/> Votre déclaration au répertoire national des associations (RNA) auprès du greffe est la mère des formalités et doit être à jour <input type="checkbox"/> Vos informations SIRET et votre RIB, <b>nom</b> et <b>adresse</b> mentionnées, <b>doivent être strictement identiques à celles déclarées auprès du greffe (RNA)</b> , sans quoi la subvention ne pourra pas vous être versée même si vous recevez un avis favorable <input type="checkbox"/> Faites le nécessaire sans attendre si vous constatez un écart entre vos déclarations auprès du RNA, de l'INSEE (SIRET) et de votre banque en vous servant des informations déclarées au RNA ( <a href="https://avis-situation-sirene.insee.fr/">https://avis-situation-sirene.insee.fr/</a> )

		<input type="checkbox"/> Si vous avez changé d'adresse ou de nom auprès du RNA, informez sans tarder l'INSEE et votre banque pour vous assurer d'avoir des informations cohérentes entre elles
	<b>Préparer les documents suivant en format PDF</b>	<input type="checkbox"/> Dernier <b>rapport d'activité</b> validé par l'assemblée générale (2024, ou si non encore validé, année 2023) <input type="checkbox"/> Dernier <b>rapport financier (ou comptes)</b> validé par l'assemblée générale (2024, ou si non encore validé, année 2023) <input type="checkbox"/> <b>Budget prévisionnel</b> de l'association pour l'année 2025 mentionnant le financement FDVA demandé <input type="checkbox"/> <b>Relevé d'identité bancaire (RIB)</b> de l'association <input type="checkbox"/> Projet associatif (conseillé)
	<b>Participation à une réunion d'information</b>	<input type="checkbox"/> Vous avez pris connaissance de l'organisation de réunions d'information et de formation sur le dépôt de dossier FDVA organisées par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES13) – Calendrier et inscription <a href="#">via le lien suivant</a>
<b>Dépôt de la demande</b>	<b>Créez ou actualisez votre compte sur Le Compte Asso</b>	Allez sur <a href="https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login">https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login</a> <input type="checkbox"/> <b>Si création</b> : créez et validez votre profil puis ajoutez votre association à votre profil <input type="checkbox"/> <b>Si actualisation</b> : vérifiez et complétez les informations administratives puis mettez à jour vos documents (rapport d'activité, comptes annuels approuvés...)
	<b>Saisissez votre demande de subvention et présentez le plus complètement l'objet de celle-ci</b>	Recherchez le type de subvention à l'aide des champs de recherche proposés et sélectionnez la subvention dans la liste : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FDVA Fonctionnement : code 491</b></li> <li>• <b>FDVA Projet innovant : code 492</b></li> <li>• <b>FDVA Formation des bénévoles (hors associations sportives) : code 506</b></li> </ul> <input type="checkbox"/> Complétez tous les champs <input type="checkbox"/> Territoire(s) de réalisation : précisez le(s) lieu(x) exact(s) <input type="checkbox"/> Description du projet associatif ou de l'action : allez à l'essentiel de façon claire et structurée, précisez des éléments factuels et concrets ( <b>quand ? où ? pour qui ? comment ? pourquoi ?</b> ) <input type="checkbox"/> Renseignez votre budget en intégrant notamment toutes les subventions demandées auprès des pouvoirs publics, dont celle qui fait l'objet de la demande FDVA (N.B. : le FDVA est une aide de l'Etat et non du Conseil Départemental)
	<b>Transmettez votre demande au service instructeur</b>	<input type="checkbox"/> Allez jusqu'au bout de la démarche afin de confirmer que vous transmettez le dossier de demande de subvention au service instructeur <input type="checkbox"/> Sauvegardez le dossier <b>en format .pdf</b>
	<b>Transmettez votre bilan si vous avez reçu une subvention l'année passée</b>	<input type="checkbox"/> Les bilans et comptes-rendus financiers justifiant la subvention obtenue l'année précédente doivent être complétés et transmis sur Le Compte Asso au moment du dépôt de la nouvelle demande : <a href="https://lecompteasso.associations.gouv.fr/saisir-les-comptes-rendus-financiers/">https://lecompteasso.associations.gouv.fr/saisir-les-comptes-rendus-financiers/</a>
	<b>Joignez vos justificatifs</b>	<input type="checkbox"/> Téléversez vos pièces <b>en format .pdf</b> (rapport d'activité, comptes annuels, pouvoir, RIB, PV de la dernière assemblée générale, note d'opportunité présentant les activités/projet(s) de votre association ...)
	<b>Suivez votre demande</b>	Connectez-vous à votre profil pour prendre connaissance de l'avancement du traitement de votre demande. Les notifications et arrêtés d'attribution y seront transmis par les services de l'État.

**Une fois la check-list remplie, vous pouvez déposer votre demande de subvention depuis votre espace «  
Compte Asso »**